

*Compte rendu synthétique  
Conseils de quartier  
Jeudi 2 février 2023 à 19 h 00*

**Quartier :** Fleurs des champs

**Elus présents :** M. ISSARD ; Mme OLIVIER ; M. MAZERE

**Techniciens présents :** M. MATHE ; M. RICHARD ; Mme CINTI

**Introduction :**

1. Retour sur les doléances du dernier conseil
2. Campagne des Moustiques tigres
3. Point sur la gestion des déchets ménagers
4. Lancement de Budget Participatif

Réunion publique « Place Blanche » : vendredi 3 mars 2023 – 18h à l'Espace Georges Brassens avec le porteur de projet.

Rappel sur la mise en œuvre de l'application CityAll : partage d'informations entre la commune et les habitants (ex : alerte de sécurité).

**1. Retour sur les points abordés lors du conseil du 6 octobre 2022 :**

**F1** – Voiture-ventouse aux Ecasseaux : voiture retirée.

**F2** – Stationnement sur le trottoir rue Chevalier de la Croix Maron : passage régulier des policiers municipaux mais aucune infraction relevée.

**F3** – Rue François Villon - bus dangereux : contrôle régulier par le service de la Police Municipale mais pas d'infraction. Il est précisé que les bus sont systématiquement contrôlés.

**F4** – Eclairage public manquant aux Ecasseaux - Bât 8 + entrée du bois des Mérigots : une étude globale est à faire sur chaque accès en commun avec le SDEG. Le Directeur des Services Techniques propose de se rendre sur place pour constater la problématique.

**F5** – Vitesse rue Chevalier de la Croix Maron : une réunion de rue est à programmer pour proposer un projet d'aménagement. Problématique de sécurité pour sortir les poubelles.

**F6** – Rues de l'Epargne, Gambetta, la Font Noire, Nouvelle : demande de réaménagement. Beaucoup de réunions de rues ont été programmées. Un projet est en cours d'élaboration et sera proposé aux habitants puis distribué dans les boîtes aux lettres.

**F7** – Extinction nocturne : mise en place de points lumineux + peinture rétroréfléchissante : Cette demande rentre dans une démarche globale en lien avec le SDEG. Il est demandé la possibilité de mettre en place des candélabres à bouton. Le premier objectif de la collectivité est de changer petit à petit les ampoules pour passer au LED.

Pour information, les horaires de l'extinction nocturne ont été décalés de 23h30 à 5h30 pour couvrir la circulation des bus.

**F8** – Boulevard Marguerite de Valois - voirie dégradée : à inclure dans le projet de la Place Blanche.

**F9** – L'éclairage public au rond-point de l'Espace Carat est défectueux : GrandAngoulême a traité la demande.

**F10** – Cartographie des défibrillateurs en incluant les commerces : les services techniques mènent une réflexion sur ce sujet. Un article sera publié dans le prochain L'Isle Infos.

#### Autres points abordés :

- Nuisances sonores entre 2 bornes en béton et du stationnement illégal aux Ecasseaux : il est proposé de réaliser un marquage au sol et d'identifier un accès pompier.
- Installation de jardinières au boulodrome : les habitants proposent de créer un abri car les jeunes squattent dans les escaliers. Verbalisation par la police municipale s'il y a constat d'infractions.
- Façade d'un coffret électrique manquante - partie basse des Ecasseaux.

#### **2. Campagne de lutte contre les moustiques tigres :**

Le département de la Charente est concerné par la campagne d'information de lutte contre le moustique tigre. Avant tout il y a des gestes de bon sens à respecter notamment vider régulièrement des soucoupes de pots de fleurs ou encore ranger les récipients et les objets qui peuvent retenir de l'eau de pluie. Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 mètres.

Un administré propose de réaliser un recensement des points d'eaux sur la commune.

#### **3. Point sur la gestion des déchets ménagers :**

L'installation de deux bacs de biodéchets (ex : déchets alimentaires : poissons, viandes...) est prévue sur le quartier Fleurs des champs. Des bios seaux équipés de puces électroniques seront distribués aux habitants.

Le tri des biodéchets à la source est une obligation pour tous. Il est nécessaire de sensibiliser et communiquer auprès des habitants sur cette nouvelle réglementation.

Compostage : peut être récupéré pour les jardins des particuliers.

Les administrés constatent énormément de dépôts sauvage à coté du local à encombrant.

Il faut lutter contre ce phénomène et cela passe par la communication. Un audit est en cours sur le coût du ramassage de ces déchets. De plus, un travail en commun avec la police municipale est en cours pour sanctionner ces comportements mais il est compliqué de verbaliser les dépôts sauvages.

#### **4. Budget Participatif :**

Projet n° 1 : « Aménagement d'un rucher de quartier » : implantation d'un rucher de quartier sur un espace à l'écart des habitations situé dans les jardins partagés des Ecasseaux. Celui-ci pourrait être animé par une association et/ou la municipalité.

Projet n°2 : « Bacs ordures ménagères » : Rue Chevalier de la Croix Maron il est proposé de changer l'emplacement des bacs à ordures ménagères et de les installer sur le même trottoir que les déchets recyclables.

Projet n°3 : « Vitesse rue Chevalier de la Croix Maron » : vitesse excessive dans cette rue. Il est proposé d'installer une surélévation au centre de cette rue et sur toute sa largeur.

Projet n° 4 : « Réaménagement de l'espace boulodrome des Ecasseaux » :

- remettre en état les abords des terrains de boules,
- aménager l'intérieur et l'extérieur du club-house : le proposer à la location
- rendre les toilettes accessibles au public

Projet n°5 : « Végétalisation des abords de la petite salle Brassens » : il est proposé d'implanter une clôture et de la végétation.

Les élus précisent que ce projet est déjà à l'étude dans le cadre de la réfection de la voirie mais que la proposition est intéressante.

Projet n°6 : « Jardin collectif – Rue François Villon» : création d'un espace collectif pour la plantation de légumes.

Projet n°7 : « Energie solaire partagée » : Démarche collective avec la création de communautés de partage de l'énergie solaire. Le projet aurait pour objectif de produire localement de l'électricité via la pose de panneaux solaires.

Projets n°8 : « Végétaliser l'Allée Jules Verne » : création d'espaces verts et changer le stationnement pour supprimer le goudron trop présent.

Projet n°9 : « Araignées » : missionner une entreprise pour supprimer les anciens câbles téléphoniques devenus inutiles aujourd'hui avec l'arrivée de la fibre.

Monsieur le Maire précise qu'un comité technique étudiera la recevabilité des projets et seront présentés lors du super conseil au mois de juin 2023.